

ACADEMIE D'ALGER

۱۹۵۷

المركز الاجتماعي

Centres sociaux

AOUT SEPTEMBRE 1957

BULLETIN DE LIAISON
D'INFORMATION ET
DE DOCUMENTATION

7

S O M M A I R E

Le Stage de formation des moniteurs	
EL-RIATH - Février 1957	I
- Programme du Stage	2
- Compte rendu d'ateliers	
Assurances Sociales	5
Cité de recasement	6
Apiculture	7
Groupement d'Achat	8
Libres propos sur l'enseignement général au Centre Social	9
L'art dans la vie familiale et sociale	I3
Stages Agricoles	I6
Réflexions sur l'aménagement des Bidonvilles	I7
Education de base et coordination	I9
Carrières offertes par le Service des Centres Sociaux et barème des traitements	22
INFORMATION	27

N° 7
AOUT - SEPTEMBRE
1957

Diffusé par le Service des Centres Sociaux
35 Bis rue Luciani EL-BIAR (Alger)
Tél : 736-86 & 737-24

Après un trop long silence, voici que reparaît le bulletin du Service des Centres Sociaux et que nous lançons vers ceux qui nous ont toujours suivis avec intérêt et amitié cette espèce de certificat de vie.

Notre dernier bulletin était de Janvier 1957 ; plus de six mois se sont écoulés, qui ont apporté leurs difficultés, leurs douleurs, leurs raisons aussi de conserver courage et espoir.

Des centres se sont créés, des équipes se sont constituées, le travail s'est élargi et approfondi, débordant souvent le cadre des activités d'assistance (soins et Secrétariat Social) pour atteindre à l'action éducative et, dans quelques cas, à l'entreprise coopérative. Sans doute les mois d'été ont-ils dans quelques centres ralenti l'effort et dispersé le personnel, dont une bonne partie a encadré en Métropole des colonies et des camps de vacances. Mais ces mois d'été ont montré aussi le désir de servir et l'action enthousiaste que pouvaient mener de jeunes équipes, venues à nous pendant ce temps et qui ont fait avec intelligence leurs preuves. Avec l'extension prévue du Service, il nous faudra beaucoup de ces hommes et de ces femmes, appelons à l'aide tous ceux qu'anime une vacation de travail éducatif et social en Algérie.

Dans ce silence, nous n'avons cependant pas négligé cet aspect essentiel de notre tâche : la formation des cadres.

LE STAGE DES MONITEURS DE FEVRIER 1957

Un an presque jour pour jour après le premier stage de formation de moniteurs du Service, un autre stage commençait dans les mêmes lieux pour former de nouvelles équipes.

Le grand palmier d'EL-RIATH s'élançait immobile sur un ciel obstinément bleu que l'on interrogeait avec angoisse. Jours d'attente et d'inquiétude. Viendraient-ils ? Pourraient-ils venir, ces garçons et ces filles d'Alger, de Miliana, de Batna et d'ailleurs. C'était le 5 Février.

Ils vinrent tous et pour certains c'était un saut angoissant loin du milieu habituel, dans un monde nouveau. Ils sont venus, moins inquiets peut-être que ceux qui les ont précédés, plus avertis de ce que nous allions leur proposer, ayant pour beaucoup connu des centres et leurs équipes.

Pour ceux qui vécurent ces moments, ils y pensent avec émotion, comme à cette étrange mer calme qu'au milieu des ouragans, rencontraient les navigateurs à voile et qui permettait le repos.

LE STAGE DE MONITEURS DES CENTRES SOCIAUX
du 5 au 15 Février 1957.

Ce stage ne doit pas être considéré comme un stage de formation mais plutôt comme un stage d'information. Il n'était pas question en quelques jours de former des moniteurs à des techniques éducatives mais de leur fournir une information la plus précise possible sur le Service des Centres Sociaux, les principes qui l'animent, les méthodes qu'il veut appliquer et les problèmes en face desquels ils se trouvent dans l'Algérie actuelle. Il s'agissait surtout de donner à des stagiaires venus de lieux et de milieux différents un esprit commun.

Certaines nécessités matérielles et autres rendaient très étroites, les données du problème à résoudre.

Il était urgent de recruter un certain nombre de moniteurs pour compléter des équipes déjà en place, ou pour créer d'autres équipes pour de nouveaux centres.

La durée du stage était limitée, le centre éducatif d'El-Riath, n'était libre que pour dix jours.

Les Stagiaires :

50 stagiaires furent réunis

18 jeunes gens, 32 femmes et jeunes filles

33 stagiaires étaient d'origine musulmane.

15 jeunes filles venaient de l'Institut ménager agricole où elles suivaient depuis le mois d'Octobre 1956, une formation spéciale en vue de leur recrutement par les Centres Sociaux.

Par rapport aux moniteurs du premier stage qui avaient surtout une formation générale de base, une partie avait une formation plus spécialisée (C.A.P. de couture, C.A.P. de menuiserie etc...).

Les âges s'étaient surtout entre 18 et 25 ans, une forte proportion avait eu moins occasionnellement occupé un emploi, mais n'avaient aucune expérience éducative.

Organisation de Travail :

Lors du stage précédent les stagiaires avaient été répartis en ateliers organisés par techniques : Cinéma, photo, moyens sonores.

Ce système fut abandonné pour une organisation inspirée par la structure du Service . Les stagiaires furent répartis en groupes de travail dirigés par un instructeur , chaque groupe fut considéré comme un Centre Social avec un chef de centre, l'instructeur, et son équipe, les stagiaires. Chaque groupe avait à étudier un problème économique, sanitaire, agricole ou autre qui pouvait se poser à un Centre Social et devait en fonction d'un milieu donné et de certains autres éléments préparer une campagne éducative, dont il fallait fixer les buts et concevoir les réalisations.

Les thèmes furent choisis par chaque instructeur chargé d'un groupe :

- Cité de recasement
- Vaccination contre la Rage
- Ne perdez pas vos droits aux Assurances Sociales.
- Ayez des Ruches
- Groupement d'Achat

A côté des groupes de travail et à leur disposition pour les conseiller et les aider dans leurs réalisations se trouvait l'équipe du Centre Expérimental avec des ateliers différents :

- photographie
- moyens sonores
- graphisme

Les spécialistes de ces techniques servaient d'instructeurs pour la réalisation de documents particuliers demandés par chaque groupe. Ils agissaient ainsi dans des conditions comparables à celles où ils se trouvent dans la réalité vis à vis des Centres Sociaux. Le Service de la bibliothèque installée dans une petite salle avait apporté un certain nombre de brochures, livres, revues, et mettait à la disposition de chacun, une documentation simple et choisie d'ordre général.

Le travail des groupes a absorbé l'activité principale des stagiaires. Il s'est déroulé à peu près selon le même rythme.

Prise de contact - présentation des stagiaires
 Informations sur le thème choisi
 Etude du milieu,
 Etude du problème à résoudre ; documentation élaboration
 d'un plan de campagne

Réalisations, division en sous groupe :
 Cinéma
 Vues fixes
 Graphisme etc....

Présentation finale

.../...

La connaissance des appareils fut acquise en cours de travail d'atelier lors de leur utilisation, deux séances de présentation et de manipulation systématiques avaient au préalable permis d'acquérir les premières notions indispensables.

A côté du travail des groupes le stage comprenait toute une série d'autres activités.

L'emploi du temps total représentait 55 Heures qui étaient ainsi ré-parties :

Travail en groupe	30 Heures
Témoignages	5 Heures
Exposés suivis de discussions	14 Heures
Présentation de documents Audio-visuels et manipulation d'appareils	6 Heures

Les témoignages :

Faits sous forme d'interviews réunissant plusieurs personnes, ils furent parfois émouvants. Des Chefs de centres urbains, des chefs de centres ruraux, ceux qui les premiers s'étaient engagés avant même la création du Service rapportaient par des propos vivants leurs expériences.

Les exposés :

D'information générale et de formation technique ont porté sur l'éducation de base les efforts internationaux faits dans différents pays, les questions propres à l'Algérie actuelle, l'organisation du Service des Centres Sociaux ? les différentes activités des centres, la vie en équipe les questions administratives, la plupart furent suivies de discussion.

Les veillées :

De caractère culturel, théâtre, marionnettes, disques, cinéma, étaient liés cependant à l'ensemble du stage et certains permettent des débats qui se rattachaient au travail de la journée.

Des moments de repos ont été prévus, où le sport, les jeux, les disques, la bibliothèque permettaient à chacun de trouver la détente qui lui convenait.

COMPTE-RENDU D'ATELIERS -

" ASSURANCES SOCIALES "

Campagne "Assuré Social ne perds pas tes droits".

Le thème de cette campagne avait été choisi en fonctions de problèmes réels qui étaient posés et se posaient à des populations urbaines, dont s'occupaient des Centres Sociaux de la région algéroise.

Le groupe d'étude comprenait huit stagiaires dont trois garçons. Le déroulement des activités s'est fait en deux temps: on supposait être dans un Centre Social et qu'une campagne était lancée.

I Période d'information - 3 jours

Cette période d'information s'est déroulée sous la forme d'un cercle d'études.

A - Notion de la Campagne

Recherches des besoins réels de la Communauté

Motivation

Technique de la campagne

Intensité de la campagne

B - Etude des principes de la législation d'Assurance Sociale

Travaux pratiques - Etablissement par chaque stagiaire d'un petit dictionnaire du vocabulaire des A.S.

explication de l'immatriculation

C - Les risques couverts

Bénéficiaires

Formalités

Prestations

Travaux pratiques - Commentaire d'un arrêté du J.O.

D - L'assurance maladie

C'est le thème de campagne qui sera retenu et qui en conséquence fut étudié en détail.

.../..

2 La période de réalisation

Pour des raisons pratiques les stagiaires ont été répartis en trois groupes.

- a) Affiches et dépliants
- b) Vues fixes et montage
- c) sketch et impression du dépliant

Des réunions des trois groupes permettaient la coordination des réalisations qui ont été discutées en commun et ont permis d'aboutir à un ensemble qui fut présenté à la fin du stage et qui comprenait :

- plusieurs affiches
- un dépliant illustré
- un film fixe commenté
- un sketch sonore .

CITE DE RECASEMENT

Justification du choix de cette campagne :

- Sujet d'une actualité brûlante ,
- nécessité urgente d'apprendre les gens à habiter.

Aspect général :

- 3 éléments
- l'architecte
- les sociétés financières
- l'usager .

L'architecte conçoit des plans en rapport avec ce qu'il croit devoir convenir à un milieu social, il doit satisfaire aux impératifs des sociétés financières qui demandent les plans impératifs d'ordre administratif , d'ordre financier.

La Société Financière : veut rentrer dans ses bénéfices, mais offre cependant des tarifs calculés pouvant satisfaire les usagers.

Elle s'assure de la conservation des locaux en faisant signer des contrats et fait respecter des interdits.

L'usager c'est lui qui paie c'est lui qui supporte les erreurs et les travers des réalisations . Et c'est lui qui pourrait améliorer tout cela, s'il avait une liaison suffisante avec l'architecte et la société; s'il donnait plein épanouissement à des initiatives d'améliorations intérieures de ses locaux et d'aménagements.

.../...

CONCLUSION

Rôle du Centre Social

- 1 - Apprendre à l'usager à améliorer les défauts des bâtiments
- 2 - Assurer une liaison et une action en retour entre l'usager la société financière et l'architecte.

Travail des stagiaires

1 - Visite à la " cité de la montagne " commentée par l'architecte dessinateur des plans.

2 - Discussion générale sur les éléments du problème donnés ci-dessus.

3 - Mise en marche de créations de travaux et documents audio-visuels entrant dans une campagne d'amélioration de l'habitat à la cité de la Montagne .

- 4 - Exposition des travaux réalisés
 - tracts
 - affiches
 - enregistrements sonores
 - maquettes
 - projets de films fixes.

APICULTURE

BUT : Faire connaître aux stagiaires les possibilités du Centre Social dans une campagne en faveur du développement de l'apiculture en Algérie.

Il est apparu nécessaire de considérer l'équipe de l'atelier, comme celle d'un Centre Social qui aurait une campagne à entreprendre sur un thème opportunément choisi .

Tout d'abord les stagiaires ont reçu une formation aussi succincte que possible : Etude de différents types d'abeilles, leur mode de vie, l'élevage traditionnel, ses inconvénients ; description de la ruche traditionnelle, ses inconvénients ; description de la ruche courante, puis de la ruche arabe divisible de construction simple et de revenu accru. Possibilité de vulgariser la ruche algérienne à cadres de conduite moderne et de rapport sensible.

La nécessité de cette progression a été parfaitement saisie par les II stagiaires dont 5 jeunes filles de l'Institut Ménager Agricole.

Utilisation des moyens audio-visuels

La plus grande liberté a été laissée aux stagiaires pour l'utilisation de ces moyens et les longues discussions ont abouti à quelques réalisations concrètes.

.../...

Affiches " 3 séries de 3 " représentant les ruches traditionnelles, arabes divisibles et algériennes à cadres-accompagnées de slogans simples mais judicieux.

Vues fixes : En tenant toujours compte de la progression nécessaire, ont été réalisées par le laboratoire sur les indications des stagiaires. Leur projection était accompagnée d'un montage sur bande magnétique avec commentaire explicatif sur fond sonore approprié (Vol du Bourdon et l'abeille de Shubert)

Quelques films empruntés à l'O.A.C.E. pourraient éventuellement être utilisés au cours d'une campagne réelle, mais la nécessité d'un film algérien est apparue indispensable.

Groupement d'achat

Principe : L'Atelier est supposé être un Centre Social

Cadre de l'action : l'Oasis d'Ourmes -(Toute la documentation et les renseignements étaient fournis par un agent des Centres Sociaux qui a vécu 6 ans à Ourmes et qui assiste à l'Atelier).

Programme de Travail au Centre Social :

1°- Contacts par Secrétariat Social

2°- Enquête sociale

3°- Etude des diverses possibilités d'action pour le Centre Social :

1/ Plan domestique

2/ Plan Sanitaire

3/ Plan communautaire

4/ Plan économique

Pour plusieurs raisons - économiques, éducatives, le Centre Social décide de porter son effort sur une campagne destinée à amener les habitants à créer un groupement d'achat de céréales.

Marche de la Campagne: 1/ A qui parler

2/ Travail d'information et d'ouverture d'esprit.

3/ Susciter le désir de faire quelque chose

Moyens :

1/ Journal mural

2/ Réunions avec discussions et vues fixes

3/ Confection d'une petite brochure.

4/ 1 ou 2 affiches.

Des travaux pratiques ont permis de passer à la réalisation de documents correspondants aux divers moyens envisagés.

Ces documents furent présentés dans l'ordre logique de leur utilisation au cours de la journée finale.

LIBRES PROPOS SUR L'ENSEIGNEMENT GENERAL
AU CENTRE SOCIAL

Par sa définition même, l'éducation de base se donne pour but d'adapter une population à un pays en pleine évolution. Or, si cette population se trouve débordée par l'évolution de son propre pays, c'est que celui-ci, échappant à ses formes traditionnelles de civilisation, voit, du fait de sa situation politique et économique, son destin s'aligner malgré lui sur celui d'un complexe mondial qu'il n'a jusqu'ici que peu connu.

Une telle situation peut éveiller deux sortes de réactions : soit la curiosité doublée du désir de s'adapter au plus vite, soit, à son opposé, la défiance.

C'est cette population qui, soit intéressée, soit défiant, forme la clientèle de nos centres urbains et ruraux.

Les populations urbaines, témoins de l'évolution du milieu dans lequel elles vivent et déjà initiées à quelques-unes de ses règles de vie, ressentent la nécessité de parfaire leur connaissance à partir d'une base fournie en général par l'éducation scolaire.

Les populations rurales, elles, figées dans leurs formes traditionnelles de vie, voient avec méfiance se dresser autour d'elles des impératifs nouveaux, radicalement hétérogènes à leur genre de vie ancestral.

Telles sont les deux catégories de clientèle sur lesquelles nous avons à agir.

Par quels moyens d'action ?

Il ne peut, en l'occurrence que s'agir d'un libre échange de vues entre l'initié aux formes nouvelles de vie et celui qui ne l'est pas. Entre celui qui sait et celui qui ne sait pas. Je veux parler ici de l'enseignement qui, par la somme de connaissances qu'il possède, son pouvoir de persuasion, pourra communiquer à "l'autre" ces moyens d'évoluer dont il aura, par ses méthodes, su faire apprécier la valeur, l'efficacité et la moralité. C'est sous cette optique que nous devons, dans les Centres Sociaux, entendre le terme "enseignant".

En quoi notre enseignement se différenciera-t-il de l'enseignement traditionnel ?

.../...

Pour nous tous, initiés, celui-ci signifie un retour incessant aux traditions intellectuelles de notre civilisation qui, au sein de l'Université du moins, se réfère constamment à des bases gréco-latines. Mais ici, dans ce pays, VIRGILE, RACINE ou VICTOR HUGO ne seraient (s'ils étaient connus) que les témoins d'une tradition étrangère.

Donc, premier point, nous devons dans nos activités laisser de côté tout ce qui par son caractère par trop original (au sens étymologique) pourrait nous faire passer pour les propagateurs d'une culture d'importation.

Délaissons le côté par trop national de notre culture pour nous tourner vers ce qui fait l'unité d'agir du monde moderne. Notre enseignement sera essentiellement pragmatique, tourné vers l'action et les exigences de chaque jour.

Qui ne se souvient des longues années passées à parcourir, travail aidant, les différents chapitres des programmes d'enseignement ? ici, le temps presse et la somme de gens à contenter nous constraint de donner à notre enseignement l'efficacité la plus grande afin que, dans la période de temps la plus courte possible, notre travail soit le plus fécond.

Aussi devrons-nous donc non pas communiquer l'intégralité de notre savoir mais les quelques principes directeurs qui font que nous croyons nos idées valables.

Et c'est là qu'apparaît la distinction entre instruction et éducation.

L'instruction, pour nous et en temps actuel passant au second plan, serait le contenu de notre savoir.

A son opposé l'éducation serait les quelques principes qui président à l'organisation de nos idées et à leur sens.

C'est à l'éducation que nous devons, face à des formes de pensée qui sont autant d'obstacles à l'évolution, consacrer nos efforts. Notre éducation doit être de base. C'est-à-dire, comme nous l'avons rappelé plus haut, "adaptation d'une population à un pays en pleine évolution".

Or, quels sont les besoins de cette population ? en Algérie les illettrés sont légion. Défions-nous pourtant du mythe de l'alphabétisme pour elle-même. Ce n'est qu'en fonction des besoins qui la commandent qu'elle peut avoir sa valeur.

Aussi tel homme pressé par la nécessité de savoir enfin signer tel document administratif sera un de nos auditeurs fidèle alors que tel autre se découragera si dans sa vie rien n'a de commun avec ce que nous lui enseignons chaque jour.

.../...

Mais devrons-nous ne nous adresser qu'à ceux de nos auditeurs qui, talonnés par une nécessité impérieuse, éprouveront le besoin de venir nous demander aide ? Non pas. L'analphabétisme est un des handicaps de ce pays.

Sous l'individu qui nous toise avec défiance il est là comme une défiance dont nous mesurons la portée. A nous, par les moyens d'enseigner que nous déployerons, d'amener le sceptique à nous donner sa confiance.

Quels seront ces moyens ?

De maladroites méthodes d'enseignement ont sans doute donné aux populations l'impression que l'usage de la langue française ne saurait les aider à résoudre leurs problèmes de vie courante. La cause de ce malentendu doit être recherchée dans la forme de l'enseignement traditionnel qui liant par trop systématiquement l'étude de la langue à l'histoire des idées de notre pays a fait du français une langue idéale, faite pour des situations hors-série, de ce côté-ci de la Méditerranée.

Notre tâche principale sera donc de réhabiliter le français en tant que langue outil : langue utile pour s'expliquer de bureau en bureau, utile à l'atelier, à l'usine et même aux champs.

Le français, promu en Algérie au rang de langue administrative et technologique devra donc voir son enseignement lié aux activités des ateliers et du secrétariat social, pierre de touche des Centres Sociaux.

Etudions à présent les modalités de cet enseignement du français.

Le Service des Centres Sociaux a voulu, entre autres, choisir comme moyen d'atteindre à ses buts éducatifs l'atelier qui, par les activités qu'il permet, satisfait les besoins des populations et prépare les auditeurs aux disciplines de travail qu'ils connaîtront en trouvant un emploi.

L'expérience a prouvé que l'atelier était un pôle d'attraction pour nos auditeurs. Aussi, après quelques tâtonnements, avons-nous tout naturellement songé à lier l'enseignement général à la matière si riche que dispensent nos ateliers.

Suivant ou précédent le travail matériel à exécuter, des indications qui, par leur caractère abstrait mais pourtant lié à la tâche proposée permettent à l'auditeur de penser véritablement à ce qu'il fait, seront pour nous le moyen de donner aux populations les notions utiles de français que nous désirons leur acquérir.

.../...

Les moniteurs d'atelier devront donc enseigner des notions de technologie très simples telles que : ordres d'exécution, croquis à main levée, exercices de mesure, etc... , notions qui reprises par le moniteur d'enseignement général avec les moyens que nous exposerons plus loin, permettront à l'auditeur de posséder les termes techniques indispensables à l'exercice de son métier futur.

En effet, les notions reçues à l'atelier à l'occasion de chaque séance de travail seront reprises sur un plan plus large par le moniteur d'enseignement général qui, synthétisant les données reçues au cours de la semaine, tentera de les faire ordonner sous forme de textes correctement rédigés.

Morphologie et syntaxe de la langue seront ainsi étudiées.

Par quels moyens ?

L'enseignement, même technologique, dispensé dans une salle dont le tableau noir est le meuble le plus évident, rebute souvent l'auditeur adulte. Aussi avons-nous pensé à faire de la salle d'enseignement général un atelier comme les autres.

Par quelles voies ?

Qui dit atelier dit machines.

Les nôtres sont extrêmement simples mais machines quand même. Il s'agit d'une presse à imprimer et d'un linographe.

L'important réside en ceci : on apprend mais en manipulant, en agissant. Les caractères sont alignés un par un, travail minutieux exigeant beaucoup d'attention, dans les composteurs qui peu à peu se garnissent de mots formant des phrases. Ces phrases élaborées et composées par les auditeurs eux-mêmes aboutissent à la fin d'une séance de travail, tout à fait silencieuse tant l'attention est soutenue, à créer un texte, fidèle compte-rendu des gestes effectués à l'atelier, des outils employés, des objets réalisés.

En quoi ces textes ont-ils un intérêt ? Ils nous permettent de transmettre à nos auditeurs les connaissances que leur métier exigera d'eux et en outre, réunis en brochures illustrées, des croquis ; ils seront pour ceux qui nous quitteront, leur stage terminé dans nos centres, un memento fidèle qui les aidera peut-être dans la réalisation personnelle d'objets futurs.

L'ART DANS LA VIE FAMILIALE ET SOCIALE

par Madame FONTANEL, Instructrice d'art plastiques au Service des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire.

Depuis les temps les plus reculés, et dans tous les pays la forme de civilisation s'est traduite, dans le mode de vie, par un artisanat, une façon de construire, de se meubler, se vêtir, s'entourer d'objets usuels répondant à deux impératifs :

- les matériaux locaux

- le souci d'harmonie qui devenait la marque d'un peuple r'pondant au besoin de création enraciné dans chaque être humain.

Tout effort d'amélioration matérielle devra donc tenir compte de ces deux facteurs, afin de préserver dans l'Art régional ce qui lui est propre.-

NECESSITE DE L'ART DANS LA VIE FAMILIALE :

Beaucoup d'entre nous, pressés, bousculés par la vie de tous les jours ne sont plus capables d'apprécier l'harmonie simple rationnelle de certaines vieilles maisons européennes, arabes, kabyles, etc... Arrêtez-vous un moment et regardez comme les objets sont à leur place et répondent à ce que l'on attend d'eux : ils ont été faits pour une fonction bien définie et en même temps l'homme ou la femme qui les a fait s'est inspiré de ce qui est sous ses yeux et l'a fait passer dans ce tapis, dans cette poterie, dans ce plateau de cuivre. Ils n'ont pas cherché à faire beau et tout est harmonieux, pensé, riche. Quelle leçon nous pouvons recueillir. Cette sensation de bien-être, de détente, de chaleur, de goût de vivre et de travailler chez soi n'est ce pas très important ? N'est-ce-pas chez soi, auprès des siens que l'on puise la force de lutte et d'équilibre dont on a besoin au dehors ? C'est pour cela que le cadre familial doit être adapté à la vie de tous les membres du foyer, répondre à leurs besoins, à leur façon de vivre, dans le pays où ils sont. Il faut, pour cela, d'abord comprendre, étudier leurs caractères, leurs traditions, connaître leurs besoins, et souvent deviner leurs désirs, leurs aspirations.-

Et c'est seulement après cette " exploration " que nous pourrons proposer ou plutôt faire chercher une amélioration, de vie familiale en revenant aux deux éléments de base :

matériaux locaux - souci d'harmonie.

.../...

1^o) matériaux locaux : prendre ce qui existe déjà en améliorant la qualité : Choix de laines et de teintures dans les tissages.

Bonne cuisson pour les poteries.

L'osier, le rotin, le roseau méritent une étude du métier de vannier.

Le liège me paraît offrir beaucoup d'avantages ; légèreté, isothermie, beauté.

Le fer et certains métaux

Le bois.

2^o) souci d'harmonie : Il y a toujours une préoccupation d'agencement l'art dans une maison. Il suffit de guider avec tact le choix de couleurs, de mobiliers, d'étoffes.

NECESSITE DANS LA VIE SOCIALE :

De la même manière qu'il est nécessaire dans la vie familiale pour y bien vivre, l'art est nécessaire dans la vie sociale, au bureau, au centre social pour y bien travailler.

Simplement l'architecture, le mobilier seront encore plus fonctionnels que dans une maison d'habitation et nous retrouverons le même souci d'harmonie avec couleurs s'alliant à l'architecture, à la lumière, à la destination des pièces où elles sont distribuées.

Il faudra prendre grand soin de tout ce qui touche à la propagande : affiches, dépliants, expositions, réunions, conférences, kermesses etc.. Toute cette publicité nécessaire de nos jours et qui nous oblige à supporter des horreurs à chaque coin de rue, alors qu'elle pourrait être efficace et ... harmonieuse.-

COMMENT ORIENTER NOTRE EDUCATION DU FOLKLORE :

Je suis profondément intéressée par le folklore de ce pays que je ne connais, hélas ! que par les musées et les livres et serais très heureuse d'avoir la possibilité d'étudier l'art populaire algérien. -

On ne peut orienter que ce que l'on connaît. Je vois dans cette orientation de l'éducation du folklore 4 points importants :

- 1^o) connaissance du folklore
- 2^o) amélioration, si besoin en est, de la technique
- 3^o) fabrication dans la tradition améliorée (continuation de l'art ancestral)
- 4^o) évolution d'art.

.../...

1°) connaissance du folklore : en faisant appel à des artisans : tisserands de Tlemcen par exemple, dinandiers, vanniers, potiers, etc... à des écrivains pour la poésie, la littérature, à des ethnologues pour la manière de vivre.-

2°) amélioration de la technique : Pour cela il est nécessaire d'avoir des techniciens qualifiés qui pourront apprendre : aux tisserands à bien teindre leurs laines, à fabriquer des métiers solides.

aux potiers à bien cuire, à utiliser d'autres émaux.

aux vanniers à construire des objets solides avec armatures de bois, de bambous ou de fer.

aux artisans en sparteries à serrer leur travail etc.

Il est également possible d'envoyer ces artisans faire des stages chez les techniciens, mais il faudrait choisir les techniciens avec soin pour éviter une déformation de l'artisan qui pourrait nuire non seulement à l'amélioration de sa technique, mais à sa création future . Méfions-nous du modernisme facile.-

3°) fabrication dans la tradition améliorée : Il serait intéressant d'avoir dans les Centres Sociaux une équipe d'artisans qui continuent l'artisanat ancestral après amélioration de certaines techniques, d'avoir toujours vivantes ces traditions, tout ce riche héritage qui fait l'admiration de tous et ... provoque la demande de l'acheteur. Et cette continuation vivante serait une base solide pleine de richesses pour d'autres recherches, un point de comparaison, un départ vers :

4°) une évolution de l'art : Toute chose vivante doit évoluer. Il n'y a pas de raisons qu'il n'y ait pas d'évolution dans l'art de l'Algérie qui est en pleine révolution ! mais que cette progression est chose délicate. Il faut qu'elle soit le résultat d'une connaissance, d'un amour des arts de ce pays et d'une connaissance, d'un amour de la nature. Car tout art populaire pousse ses racines dans la nature:-

IL faut que cette évolution soit dirigée avec beaucoup de tact, de respect de chaque individu. Faire aimer la nature, les plantes, les animaux, donner le besoin de s'exprimer ou plutôt pousser à s'exprimer car le besoin de créer chacun le porte en soi. Faire dessiner sur la nature et arriver peu à peu aux objets populaires à ceux qu'on est tellement habitué à voir, qu'on en reconnaît plus la beauté. Faire comprendre combien l'art du pays est près de la nature, comment on retrouve, dans les dessins des tapis, des tissus, les herbes, les plantes qu'on a dessinées, comment une poterie est près d'un oiseau, d'une femme et comment tout devient symbole . Faire dessiner le plus souvent possible en partant d'études précises, serrées pour aller de plus en plus vers un dessin libre, imagitatif, où chacun essaie de trouver la vérité de l'objet avec sa joie ,sa vivacité, sa sensibilité.

.../...

C'est tout d'abord aux animateurs à prendre conscience de la nécessité de l'art dans leur vie familiale et sociale pour qu'ils puissent faire partager ce besoin à leurs usagers. Et je pense que cette nécessité doit se traduire par un enseignement artistique basé sur l'étude du milieu. On peut amener ainsi les gens à prendre conscience de certaines notions d'harmonie, de beauté, de bien-être pour les amener à des formes de vie plus modernes qui ne seront pas cependant l'expression à un mécanisme parfait, d'un modernisme plaqué, artificiellement sur une civilisation différente.

S T A G E S

Stage des cadres du Paysanat - Mai 1957 .

Organisé par le Commissariat Général à la Productivité -

du 29 Avril au 24 Mai 1957 - à Maisons Laffitte : conférences et discussions .

du 24 Mai au 29 Mai - Visite de régions agricoles - coopératives organismes de crédit

Sur 20 Stagiaires 16 appartenaient au Service du Paysanat 4 au Service des Centres Sociaux .

Les questions sociologiques et éducatives et les solutions coopératives ont été particulièrement étudiées au cours de ce stage qui s'est orienté vers la vulgarisation agricole en milieu sous évolué.

Mission consacrée à l'Aviculture - Juillet 1957 .

Le Centre Algérien d'expansion économique et social a organisé avec le Centre d'Etudes Technique de Novi une mission chargée d'étudier en Métropole les méthodes avicoles et les coopératives avicoles des régions méridionales de la Métropole . Un adjoint des Centres Sociaux a participé à ce voyage .

REFLEXIONS SUR L'AMENAGEMENT DES BIDONVILLES

Le passant qui découvre les bidonvilles d'Algérie peut s'étonner de l'abandon dans lequel sont laissés certains quartiers par les Services Publics : absence d'éclairage public, d'égouts collecteurs, de canalisations d'eau, de trottoirs, d'escaliers, d'encaillage et de goudronnage des rues.-

S'il s'enquiert auprès de l'administration municipale et se déclare quelque peu choqué par le contraste entre l'aspect des quartiers bien alimentés de crédits municipaux et l'aspect des bidonvilles plus ou moins complètement délaissés, que lui répond-on ? et bien ! les municipalités ne sont généreuses que lorsque les propriétaires ont fait les premiers pas : constructions conformes aux règlements lotissements réguliers comportant aménagement des rues, égouts, etc... les rues seront ensuite classées, entretenues, éclairées par les soins de la municipalité. Ainsi le veut la législation sur les lotissements.
Ceci est l'aspect juridique du problème.-

Un Service qui se propose d'améliorer le niveau de vie d'une collectivité doit-il se tenir en deçà de cette barrière juridique ? il arrive qu'un Service obtienne l'assouplissement de certaines réglementations de façon à ce que des couches infertunes de la population puissent pratiquement accéder aux mêmes avantages que des catégories plus favorisées (en matière d'assurances sociales par exemple).
Dès lors, devant un problème aussi grave que celui de l'aménagement des bidonvilles, pourquoi n'irait-il pas un peu plus loin dans la recherche de nouveaux statuts et ne proposerait-il pas aux pouvoirs publics un additif à la loi sur les lotissements ?

Il est un fait : de très nombreuses constructions-abris ont été édifiées en non-conformité avec les règlements en vigueur. Il est un autre fait : il est impossible d'imposer la destruction pure et simple de ces abris. Même les tentatives de recasement en cités neuves n'aboutissent pas à la suppression des bidonvilles voisins : une partie seulement des habitants de bidonville disposent de revenus suffisants pour s'installer dans la cité nouvelle. Il est impossible d'expulser les autres et le bidonville se perpétue. L'exploitation des "bidons" étant rentable, de nouveaux arrivants viennent prendre la place des "recasés".

La densité de population dans les bidonvilles s'accroît simultanément par l'afflux des réfugiés.

..../..

Sans révolution dans la législation, le problème de l'aménagement des bidonvilles pourrait être résolu de la manière suivante :

Ier temps :

L'Etat se substitue aux propriétaires défaillants pour exécuter les travaux d'aménagement du lotissement.

2ème temps :

Les propriétaires sont tenus de rembourser en vingt ans capitaux et intérêts investis dans ces travaux. Ils peuvent y faire face grâce aux loyers exorbitants qu'ils perçoivent.

Un emprunt public pourrait être lancé pour le financement de l'opération.

Le problème est très simple.

Il faut sacrifier les vues idéales et abstraites à une réalité très dure qu'il convient de modifier dans l'immédiat.

A l'extrême, pour obtenir la disparition finale du taudis, déjà amélioré par ces travaux d'intérêt public, la reconstruction pourrait être entreprise par un procédé analogue, un organisme public de construction et de crédit se substituant au propriétaire défaillant pour le remplacement de l'abri précaire par une construction répondant à un minimum d'exigences du point de vue de l'hygiène publique et individuelle.

Ainsi m'apparaît la manière la plus rapide et efficace d'effacer les bidonvilles.

Journées d'Information du 1er Juillet 1957 au 7 Juillet 1957 .

Ces journées organisées à la maison des Etudiants de la Robertsa ont permis à des candidats aux fonctions de Chef de Centre et d'Adjoint au Chef de Centre de recevoir une information sur le Service et la mission confiée au personnel.

Programme : Exposés et discussions par les Inspecteurs du Service
Visites de Centres Sociaux de la région Algéroise
Veillées culturelles.

20 candidats ont suivi ces stages - plusieurs sont recrutés ou en voie de recrutement .

EDUCATION DE BASE ET COORDINATION

Après avoir présenté une première conception de l'éducation de base qui met l'accent sur la lutte contre l'analphabétisme, après avoir indiqué les limites et les écueils d'une telle orientation, on a souligné l'importance primordiale de la collaboration active des collectivités intéressées dans toute expérience éducative.

Mais il faut aussi se rendre compte que, pour être efficace, cet effort éducatif doit s'intégrer dans une action plus large et comment cette action suppose la collaboration, à tous les échelons, de nombreux organismes.

Auparavant il est peut-être nécessaire de s'interroger sur :

I - LA NECESSITE D'UNE AIDE EXTERIEURE AUX COLLECTIVITES SOUS - DEVELOPPEES.

S'il est dangereux de nier ou de négliger les valeurs propres à la culture autochtone, de ne pas utiliser le dynamisme interne, les richesses humaines du groupe sous-évolué, il serait tout aussi dangereux d'aller à l'autre extrême :

Soit en niant la nécessité de son évolution sous prétexte que conserver toutes les traditions ancestrales, c'est la meilleure façon de préserver l'équilibre d'une société et le bonheur des individus qui la composent. Ce serait alors oublier que l'équilibre est de toute façon ébranlé par son contact avec d'autres sociétés plus évoluées, en particulier avec la civilisation technique occidentale. Ce contact est imposé par des facteurs divers (apparition de l'argent, des moyens de communication, route ou radio etc...) et il crée de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations qu'il faut bien satisfaire.

-Soit encore en préjugeant que cette évolution se déroule tout naturellement dans l'harmonie, que chaque société comme chaque individu est apte à résoudre, seul, ses problèmes. Or, trop souvent on n'emprunte à une civilisation que ses éléments les plus extérieurs ou les plus fâcheux (exemple alcoolisme en Afrique Noire).

Et, de toute façon, si le problème des sociétés sous-développées se pose d'une manière si universelle, c'est bien par ce que ces sociétés se sont révélées incapables de trouver en elles-mêmes, soit les moyens matériels soit les hommes pour résoudre leurs problèmes d'évolution

.../...

Si donc la transformation des sociétés sous-développées, transformation imposée par l'évolution historique, nécessite la mise en œuvre de moyens qui dépassent les capacités internes de ces sociétés, il est évident qu'une aide extérieure s'impose.

Cette aide extérieure peut revêtir diverses formes :

- Aide matérielle : capitaux ou équipement (routes, hôpitaux etc..)
- Aide technique : envoi de personnel qualifié (médecin, ingénieurs etc...) ou éducation de la collectivité elle-même.

Elle peut provenir de diverses sources :

organisations privées (commerciales et industrielles ou à but non lucratif)

- organisations internationales (ex. l'Assistance technique, financée par les Nations Unies, prévoit l'envoi d'experts, de prêts d'argent, la distribution de bourses d'études aux pays sous-développés).

2° L'EDUCATION DE BASE EXIGE LA COORDINATION D'INTERVENTIONS MULTIPLES.

Si nous concevons clairement que l'éducation de base suppose à la fois l'adhésion active de la collectivité intéressée et l'apport d'une aide extérieure, il reste à voir comment vont s'harmoniser des actions de formes et de sources si diverses.

Créer de nouvelles habitudes, de nouveaux comportements, transmettre des connaissances, des techniques, c'est le but de l'éducation. Mais ces acquisitions se révèlent inutiles et même nocives, si, parallèlement, on n'aide pas à trouver les moyens nécessaires pour mettre ces acquisitions en application, exemple l'apprentissage de la lecture est vain s'il n'existe pas d'activités d'entretien (livres, occasions de lire dans la vie quotidienne.etc...) Réussir à convaincre qu'il est nécessaire à la santé d'avoir des mains propres est inutile si l'on ne dispose habituellement pas d'eau ni de savon.

3° NECESSITE DE LA COLLABORATION D'ORGANISMES MULTIPLES.

Des problèmes si vastes et si complexes soulevés à propos de l'éducation ne peuvent être résolus par l'éducateur seul. Il doit faire appel aux autres techniciens et aux autres services.

Par exemple, si à propos de la formation professionnelle, il est effectivement nécessaire de procéder à une enquête économique, d'attirer des capitaux, de trouver et de former des techniciens, de construire des cités pour abriter les futurs travailleurs, de prévoir l'équipement sanitaire, social, scolaire de ces cités,etc..

il faudra faire appel à des économistes, des statisticiens, des financiers, des ingénieurs, des architectes, des médecins etc.. et aux divers services administratifs dont ils dépendent.

Il est évident que seule une autorité supérieure aura la compétence suffisante pour orchestrer des initiatives aussi diverses, pour imposer ce souci commun à des services différents, pour intégrer l'éducation de base dans une ligne politique générale.

Si la réalisation de telles exigences nous dépasse, il dépend de nous cependant qu'au niveau du Service, au niveau des Centres, nous conservions un constant souci de coordination dans nos efforts d'un vrai travail d'équipe et de collaboration avec les autres organismes.

Première conclusion : Pour porter ses fruits, l'éducation doit être complétée par une action économique et social.

Autre exemple : Une politique de formation professionnelle exige tout d'abord qu'on définisse les techniques à enseigner. On doit choisir les métiers où les jeunes apprentis d'aujourd'hui auront les plus de chance de trouver un métier demain. Ceci, en Algérie, suppose en premier lieu qu'on réalisera l'industrialisation du pays, qu'on trouvera les énormes capitaux . Reste à savoir dans quel sens sera orientée cette industrialisation, autrement dit quels seront les corps de métier qui auront besoin d'ouvriers. En résumé, en même temps qu'on met sur pied la formation professionnelle il faut déjà prévoir et organiser l'industrie de demain.

Deuxième conclusion : Dès le stade de la conception des programmes, la coordination s'avère nécessaire.

Autre exemple : La scolarisation intensive entreprise par certains pays du Moyen-Orient fait ressortir une exigence : il faut faire tout et tout de suite. Il faut instruire les enfants d'âge scolaire, mais pour les instruire, il faut former des instituteurs, et pour former ces instituteurs, former des maîtres.

Troisième conclusion : Au stade des réalisations, il faut résoudre tous les problèmes à la fois .

EN CONCLUSION GENERALE :

Il faut penser les problèmes, non pas séparément et en leur trouvant des solutions successives, mais globalement et en menant de front des actions coordonnées entre elles.

SERVICE DES CENTRES SOCIAUX

CADRE des INSPECTEURS

Conditions de recrutement	Déroulement de la carrière	Renseignements sur les possibilités d'emplois	Avantages accordés aux fonctionnaires nommés en Algérie
<u>Age</u> : 30 ans	<u>Stage</u> : période d'essai 6 mois à 1 an	<u>Rythme d'emploi</u> : très limité .	<u>Avantages d'ordre général</u>
<u>Diplômes exigés</u> : Niveau de l'Enseignement supérieur .	<u>Echelonnement incidiaire</u> : 250 - 301 - 351 - 401 - 463 - 525 -	<u>Nombre de postes vacants</u> au I.I.1957 : I	Traitemen majoré de 33 %
<u>Examens</u>	A titre transitoire pendant un délai de 3 ans possibilité après un stage de 6 mois d'être reclassé sur proposition du Chef de Service des Centres Sociaux et par décision du Recteur Directeur Général de l'Education Nationale en Algérie, compte tenu de leurs titres, de leurs activités antérieures et de leurs capacités .	<u>Possibilités d'avancement</u>	<u>Avantages particuliers</u>
- Situation de contractuel, cependant les fonctionnaires peuvent bénéficier d'un détachement en application des dispositions de l'Art. 99 de la loi du 19.I0.1946 portant statut général des fonctionnaires et seront reclassés dans les échelles de rémunération fixées aux articles 4-5-6 et 7 ci-dessus conformément à la réglementation en vigueur .		La durée de stage dans chaque échelon pour accéder à l'échelon supérieur est fixée à 2 ans dans les deux premiers échelons et quatre ans dans les autres échelons	

Adresse à laquelle les demandes devront être renvoyées : Monsieur le Chef du Service des Centres Sociaux

35 Bis, Rue Luciani

- El-Biar - (Alger)

SERVICE DES CENTRES SOCIAUXCADRE DES CHEFS DE CENTRE

Conditions de recrutement	Déroulement de la carrière	Renseignements sur les possibilités d'emplois en Algérie & Observations	Avantages accordés aux fonctionnaires nommés en Algérie
<u>Age</u> : 25 ans	<u>Stage</u> : 10 ans d'Adjoint de Chefs de Centre.	<u>Rythme d'emploi</u> : A la cadence des créations de Centre qu'il est difficile de prévoir étant donné les évènements.	-Traitement majoré de 33 %
Diplômes exigés : Baccalauréat	<u>Echelonnement individuel</u> :	<u>Nombre de Postes Vacants</u> : Au I/8/57 : 49	-Pour les titulaires passe gratuit tous les deux ans
<u>Examens</u>		<u>Possibilités d'avancement</u> : La durée de stage dans chaque échelon pour accéder à l'échelon supérieur est fixée à 2 ans.	<u>Avantages particuliers</u> : Les titulaires d'un poste dans l'intérieur sont logés.
- Situation de contractuel, pendant les fonctionnaires peuvent bénéficier d'un détachement en application des dispositions de l'article 99 de la loi du 19 Octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires et seront reclassés dans les échelles de rémunération fixée aux articles 4-5-6 et 7 ci-dessus conformément à la réglementation en vigueur.	300 - 320 - 350 - 380 - 410 -		
Ils seront recrutés parmi les Chefs de Centre Adjoints ayant au moins 10 ans d'ancienneté en cette qualité et seront nommés au premier échelon (I)			

Adresse à laquelle les demandes devront être renvoyées : Monsieur le Chef du Service des Centres Sociaux
35 Bis, Rue Luciani

-EL-BLAR - (Alger)

(I) Toutefois, à titre temporaire, pendant un délai de trois ans, les Chefs de Centre Adjoints ayant six mois de stage, pourront être nommés Chefs de Centre sur proposition du Chef du Service des Centres Sociaux et par décision du Recteur, Directeur Général de l'Education Nationale en Algérie, compte tenu de leurs diplômes, de leurs activités antérieures et de leurs capacités.

CADRE DES ADJOINTS AUX CHEFS DE CENTRE

Conditions de recrutement	Déroulement de la carrière	Renseignements sur les possibilités d'emplois en Algérie & Observations	Avantages accordés aux fonctionnaires nommés en Algérie
<u>Age</u> : 20 ans	Stage : période d'essai 6 mois à 1 an	<u>Rythme d'emploi</u> : A la cadence des créations de Centre : qu'il est difficile de prévoir étant donné les circonstances actuelles .	<u>Avantages d'ordre général</u> - Traitement majoré de 33 % - Passage gratuit tous les deux ans pour les titulaires .
<u>Diplômes exigés</u> : Niveau du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire ou diplômes assimilés .	<u>Echelonnement incidiaire</u> : 185 - 205 - 225 - 245 - 270 - 300 - 330 - 360 -	<u>Nombre de Postes Vacants</u> : au 1.8.1957 : 91	<u>Avantages particuliers</u> : Les titulaires d'un poste dans l'intérieur sont logés.
<u>Examens</u>	<p>A titre transitoire, pendant un délai de 3 ans ils pourront après un stage de 6 mois sur proposition du Chef du Service des Centres Sociaux et par décision du Recteur Directeur Général de l'Education Nationale en Algérie être reclassés dans l'un des échelons prévus ci-dessus compte tenu de leurs titres, de leurs activités antérieures et de leurs capacités .</p>		

Adresse à laquelle les demandes devront être renvoyées : Monsieur le Chef du Service des Centres Sociaux
35 Bis, Rue Luciani

- El-Biar - (Alger)

SERVICE DES CENTRES SOCIAUX

CADRE DES MONITEURS

Conditions de recrutement	Déroulement de la carrière	Renseignements sur les possibilités d'emplois en Algérie et Observations	Avantages accordés aux fonctionnaires nommés en Algérie
Age : 18 ans	Stage : Période d'essai : 6 mois à 1 an	Rythme d'emploi :	Avantages d'ordre général
Diplômes exigés : Niveau du I.I B.E. ou diplômes assimilés.	Echelonnement indiciaire : I30 - I40 - I50 - I60- I70 I80 - I90 - 200 - 210- 220 230 - 240 -	A la cadence des créations de Centre qu'il est difficile de prévoir étant donné les circonstances actuelles.	- Traitement de base majoré de 33 %
Examens		Nombre de postes vacants : au 1/8/57 : 77	Avantages particuliers : Les titulaires d'un poste dans l'intérieur sont logés.
- Situation de contractuel, cependant les fonctionnaires peuvent bénéficier d'un détachement en application des dispositions de l'art. 99 de la loi du 19/10/1946 portant statut général des fonctionnaires et seront regroupés dans les échelles de rémunération fixée aux Articles 4-5-6 et 7 ci-dessus conformément à la réglementation en vigueur.	A titre transitoire, pendant un délai de 3 ans ils pourront après un stage de 6 mois sur proposition du Chef du Service des Centres Sociaux et par décision du Recteur Directeur Général de l'Education Nationale en Algérie être reclassés dans l'un des échelons prévus ci-dessus compte tenu de leurs titres de leurs activités antérieures et de leurs capacités.	Possibilités d'avancement : La durée de stage dans chaque échelon pour accéder à l'échelon supérieur est fixée à 1 an dans les deux premiers échelons et à deux ans dans les autres échelons.	

Adresse à laquelle les demandes devront être renvoyées : Monsieur le Chef du Service des Centres Sociaux
35 Bis, Rue Luciani, - EL-BIAR -

(alger)

B A R E M E

Valable du 1-5-57 au 31-10-57

Les agents nommés à l'emploi d'Inspecteur bénéficieront de l'échelle indiciaire suivante :

6ème échelon	525	160.258
5ème échelon	463	133.714
4ème échelon	401	113.775
3ème échelon	351	98.344
2ème échelon	301	81.810
1er échelon	250	66.134

Les agents nommés à l'emploi de Chef de Centre bénéficieront de l'échelle indiciaire suivante :

5ème échelon	410	116.837
4ème échelon	380	106.917
3ème échelon	350	98.099
2ème échelon	320	88.179
1er échelon	300	81.565

Les agents nommés à l'emploi de Chef de Centre Adjoints bénéficieront de l'échelle indiciaire suivante :

8ème échelon	360	100.303
7ème échelon	330	91.485
6ème échelon	300	81.565
5ème échelon	270	72.747
4ème échelon	245	64.151
3ème échelon	225	59.194
2ème échelon	205	53.245
1er échelon	185	48.288

Les agents nommés à l'emploi de Moniteur bénéficieront de l'échelle indiciaire suivante :

12ème échelon	240	63.160
11ème échelon	230	60.185
10ème échelon	220	57.211
9ème échelon	210	55.228
8ème échelon	200	52.254
7ème échelon	190	49.280
6ème échelon	180	47.297
5ème échelon	170	44.323
4ème échelon	160	43.049
3ème échelon	150	41.405
2ème échelon	140	39.761
1er échelon	130	38.443

TEXTES PUBLIES DANS LE BULLETIN "CENTRES SOCIAUX"
 AU COURS DE LA PREMIERE ANNEE DE SA PARUTION
 N° 1 (Avril 1956) à n° 7 (Février 1957)

EDITORIAUX

Numéro 1 - "Le Centre Social"

Présentation de la doctrine générale des Centres Sociaux à créer en Algérie.

Numéro 2 - Editorial sans titre de M. AGUESSE sur les étapes et le sens de la formation des cadres. Importance de l'état d'esprit que les cadres doivent faire régner.

Numéro 3 - Autre éditorial sans titre de M. AGUESSE : mise au point sur les principes qui doivent guider toute action éducative dans les centres sociaux.

Numéro 4 - Editorial de Monsieur CAPDECOMME, Recteur de l'Académie.

Réaffirmation des principes essentiels des Centres Sociaux. Place des Centres au milieu des différents Services. Le soutien qu'ils doivent recevoir de la part de ces Services.

Numéro 4 - "Les Centres Sociaux et l'Education de Base"

Article très important de M. AGUESSE donnant des définitions et les commentant.

LES JOURNEES D'ETUDES ET LES STAGES

Numéro 1 - "Les journées d'Etudes de Décembre 1955" très importantes, préalables à l'installation du Service, en collaboration avec différentes personnalités. Texte mis au point au cours de ces journées : Définition et caractéristiques du Centre Social.

Numéro 2 - "Le premier stage de formation des moniteurs, Février 1956
 "Stage de formation générale, suivi d'un stage plus pédagogique.

Numéro 2 - "Stage pour les cadres à l'Institut d'Etudes Politiques d'Alger" (Mars 1956)

Numéro 2 - "Stage d'Education Sanitaire par le film" Enseignement donné par le docteur Nicol au Centre Régional d'Education Sanitaire.

Numéro 4 - "Stage de formation au centre audio-visuel de Saint-Cloud", Avril Juillet 1956

Numéro 4 - "Le congrès de Berlin (Aout 1956) "Congrès de l'International Fédération of Settlement and Neighborhood Centers (Centres de voisinages), dont est membre la Fédération des Centres Sociaux de France. Conclusion du Congrès.

..../..

Numéro 5 - Importantes "Journées d'Etudes de Septembre 1956" (quatre) auxquelles participa une très grande partie du personnel du Service.

Mise au point des Programmes d'activité. Le numéro 5 auquel on pourra souvent se référer, est presque entièrement consacré à ces programmes.

Numéro 6 - "Stage d'Education Populaire" (Novembre 1956) destiné à enrichir le Service par la connaissance des méthodes de l'éducation populaire.

Numéro 7 - "Le deuxième stage de formation des moniteurs".

ARTICLES ET ETUDES.

Sur les problèmes agricoles

Numéro 2 - le rôle du moniteur agricole

Numéro 3 - la vulgarisation agricole

Numéro 3 - Rapport sur un stage à St Germain en Laye (vulgarisation agricole)

Numéro 4 - Administration et organisation des Sociétés Agricoles de Prévoyance

Numéro 5 - Programme d'éducation agricole

Divers

Numéro 3 "Polyvalence et spécialisation"

Numéro 3 "Le sens de l'éducation en milieu féminin" dans les Centres Sociaux"

Numéro 3 "Le Secrétariat social"

Numéro 4 "A propos de magnétophone" aperçu sur les possibilités d'utilisation de cet instrument

Numéro 4 "De l'éducation sanitaire," par M. le Professeur LACROIX, directeur du C.R.E.S.

Numéro 5 "La coopération comme technique éducative"

Numéro 6 "Libres propos sur l'analphabétisme" Article tendant à démontrer que l'importance de techniques audio-visuelles en notre siècle.

Numéro 6 "Programme de production de documents audio-visuels axé sur les problèmes éducatifs du recasement"

Numéro 7 "Enseignement Général"

Numéro 7 "L'aménagement des bidonvilles".

LA VIE DES CENTRES

- | | |
|---------------------|---|
| Numéro 2 - BOUBCILA | - Relation des activités |
| Numéro 3 - BEL-AIR | - Activités féminines -- Dispensaire Sécurité Sociale |
| NUMERO 5 - ROUINA | - Eclatement du Centre en divers annexes |
| NUMERO 6 - BEL-AIR | - Activités masculines |

INFORMATIONS

- Numéro 1 - Arrêté du 27-10-55 portant création du Service
Arrêté du 9 -12-55 autorisant le recrutement d'agents contractuels
Arrêté du 27- 1-56 réglant les rapports des Services de la Santé
Publique et du Service des Centres Sociaux
Information sur le détachement possible des agents hospitaliers
- Numéro 4 - Arrêté sur le recrutement d'Adjointes et d'Aides d'Hygiène Sociale
des Centres Sociaux (7-9-56)

* * *

*

Mr. VOLHARDT Gérald, Instituteur détaché au Service des Centres Sociaux en qualité d'Adjoint au Chef de Centre, qui avait participé à la création du Centre Social de Bouinam a été victime en service, le 13 Août à 8h. 30 d'un attentat qui lui a coûté la vie.